[ Monsieur / Madame ]

[ Titre ou fonction ]

[ Adresse 1   
Adresse 2 ]

[ CP – Ville ]

[ Ville ], le [ jj/mm/aaaa ]

**Objet** : Annexe n°1 - Appel à projets *Véhicules lourds électriques 2024*, programme CEE E-trans - Justifications de la/des consommation(s) du/des véhicule(s) de référence(s)

Conformément au paragraphe 5.6.1 du cahier des charges de l’appel à projets visé en objet de la présente, nous vous prions de trouver ci-dessous les justifications de la/des consommations du/des véhicule(s) de référence(s) renseignée(s) dans le fichier de candidature du projet n°*[Référence du dossier sur la plateforme Agir (2466DXXXX)]*:

*[Renseigner ici les éléments justificatifs qualitatifs (activité envisagée dans le cadre du projet, accessoires éventuels installés sur le châssis du véhicule, etc.) et quantitatifs.*

*L’ADEME invite le candidat, s’il le peut et s’il le juge pertinent, à transmettre le relevé des consommations observées sur un véhicule actuellement en service et ayant une activité similaire à celle envisagée dans le cadre du projet .*

*Attention : ce relevé doit impérativement être complété d’éléments qualitatifs permettant de justifier la comparaison des usages et des véhicules.*

*La justification de la consommation projetée du véhicule de référence par l’unique transmission d’un relevé de consommation d’un véhicule actuellement en service ne respectant pas les normes en vigueur ne sera pas recevable]*

[ Prénom NOM ]

[ Fonction ]

[Signature]